

Communiqué de presse

Fusion INRA – IRSTEA: non, tout ne va pas bien !

Les organisations syndicales CGT-INRA, SUD-Recherche-EPST, FO-ESR et SNTRS-CGT ont décidé de boycotter le Comité Technique réuni en formation conjointe qui devait se tenir ce vendredi 29 mars, et qui ne s'est donc pas tenu faute de quorum.

Le texte de la déclaration lue par l'intersyndicale devant la salle est ci-joint et motive ce boycott.

Dans une interview citée dans une dépêche AEF (n° 603601) du 27 mars, M. Mauguin, Président Directeur Général de l'INRA et Préfigurateur du nouvel établissement censé résulter de la fusion de l'INRA et de l'IRSTEA salue « *la très forte mobilisation de tout l'encadrement pour préfigurer le futur institut, de même que celle des organisations syndicales que nous informons et consultons régulièrement* ».

M. Mauguin « consulte » mais il n'écoute pas les personnels et leurs représentants au sein des organisations signataires. Ceux-ci lui demandent de mettre un coup d'arrêt au processus accéléré de réorganisation et de réaffectation des personnels actuellement mené avant même la fusion, et qui affecte profondément les fonctions support de la recherche.

Les syndicats signataires de ce communiqué ont exigé la discussion préalable d'un cadre collectif (décrets organiques et statutaires, budget, organisation, structures, fonctionnement,...) dans le cadre des instances compétentes. Ils ne peuvent que constater que la réunion à un rythme effréné de groupes de travail, en mettant la priorité à la pré-affectation individuelle des agents, ne permet pas de poser ce cadre.

M. Mauguin annonce que « *au plan scientifique et sur les fonctions d'appui à la recherche, les chantiers avancent bien et nous devrions pouvoir être prêts pour le 1er janvier 2020* ». Il n'en est donc pas sûr, et pourtant il a imposé la date comme élément initialement non négociable, date qui conditionne nombre de contraintes imposées aux établissements et à leurs personnels.

M. Mauguin « *n'entend pas que la préparation de cette fusion se fasse au détriment des autres priorités de l'Inra* ». Et qu'en est-il des priorités de l'IRSTEA dont vous avez aussi la responsabilité Monsieur le Préfigurateur ? Son personnel se sent méprisé.

Non, MM. Mauguin et Michel, respectivement PDG de l'INRA et de l'IRSTEA, tout ne va pas bien !

Quelques éléments illustrant la façon dont les personnels sont malmenés :

M. Michel avait osé convoquer fin décembre une réunion du CHSCT de l'IRSTEA pour discuter le cahier des charges d'un appel d'offres à 2M€ pour une prestation « d'accompagnement de la fusion » alors que le prestataire était déjà désigné par l'INRA et à l'œuvre depuis deux mois. L'étude de prévention des Risques Psycho-Sociaux, obligatoire dans le cadre de la restructuration-fusion, est réduite à la portion congrue et confiée à une entreprise acquise par ce même prestataire en 2015. Pratique sans doute pour les directions, mais de nature à susciter une légitime méfiance chez les personnels...

Dans les régions, on convoque les CHSCT pour solliciter leur avis sur une nouvelle organisation des services d'appui à la recherche réduite à une simple liste de services, parce que l'organisation de ces services n'est pas encore tout à fait définie. Et dans le même temps, les agents qui y travaillent sont « conviés » à des entretiens individuels où ils sont sensés s'exprimer sur leur positionnement et souhaits de poste dans ces futurs services. Dans le même temps encore, des groupes de travail se réunissent pour discuter de la note de service encadrant les règles qui s'appliquent à ces entretiens, note de service que les directions n'avaient même pas au départ jugé nécessaire d'établir.

Intersyndicale SUD-Recherche-EPST (IRSTEA et INRA), FO-ESR (IRSTEA), SNTRS-CGT (IRSTEA), CGT-INRA. *Cette intersyndicale représente au Comité Technique réuni en formation conjointe 15 élus sur 20 au total.*



- Le 29 Mars 2019 -

Selon M. Mauguin**, PDG INRA, « *la fusion avec Irstea avance bien, sans ralentir les autres priorités de l'INRA* » !

Alors, pourquoi nos syndicats ont-ils décidé de boycotter le comité technique conjoint INRA-IRSTEA du 29 Mars ?

Déclaration des syndicats CGT-INRA, SUD-Recherche-EPST (INRA et IRSTEA), FO-ESR (IRSTEA) et SNTRS-CGT (IRSTEA)

« Messieurs les PDGs de l'INRA et de l'IRSTEA, « préfigurateur » et « préfigurateur adjoint »,

Malgré toutes les interrogations et inquiétudes exprimées par les personnels d'appui face à la pression insensée à laquelle ils sont soumis, malgré aussi l'absence de réponses positives sur toutes les demandes budgétaires, vous continuez imperturbablement à vouloir avancer à marche forcée pour une fusion de nos deux EPST au 1^{er} Janvier 2020. Vous avez ainsi convoqué ce Comité Technique conjoint pour :

- faire avaliser votre projet de note de service mettant en place, avant même qu'un Institut unifié n'ait été créé, un processus d'affectation individuelle des personnels des directions fonctionnelles et services d'appui,
- présenter les projets de décrets organique et statutaire.

Nos syndicats ont porté auprès de vous, dans toutes les instances de l'INRA et de l'IRSTEA, les revendications énoncées par les assemblées générales de personnels des sites des deux Instituts. Ces revendications comportaient l'arrêt immédiat de ce processus d'affectation individuelle tant que le nouvel institut n'est pas effectivement créé et que les notes de service formalisant son organisation, ses structures et son fonctionnement n'ont pas été validées par les instances compétentes, puis publiées.

Refusant d'écouter, vous avez décidé de maintenir ce processus tel quel, comme le montre votre projet de note de service laissant le « choix » à chaque agent d'accepter au plus vite (3 semaines au lieu des 2 prévues au départ- quelle générosité, merci !) le poste qui a été « choisi » pour eux, faute de quoi ils seront mis en concurrence pour les postes restants non pourvus ! Avec un tel procédé, comment pourrez-vous tenir votre engagement concernant l'absence de mobilités forcées géographiques ou/et fonctionnelles ?

Vous pensez avoir déjà tout ficelé. Un 3-pages couleur vient d'être publié par les DRH pour détailler aux agents des services d'appui le déroulement du processus... alors que de nombreux entretiens sont déjà effectués... et avant même que le CT conjoint ne donne un quelconque avis sur la note de service correspondante !

Et alors que de sérieux doutes existent sur la validité juridique de l'opération, vous vous apprêtez donc à refaire le coup du dernier CT conjoint du 6 Février où, malgré une position commune des trois quarts des représentants du personnel demandant l'abandon du processus d'affectation individuelle, vous avez osé écrire ensuite aux agents INRA et IRSTEA que cette réunion avait lancé formellement la première étape du dispositif de pré-affectation des agents dans le futur établissement !

Quant aux projets de décrets, ils sont présentés à cette réunion sans aucun des documents écrits d'engagement qu'avaient demandés les représentants des personnels concernant les moyens budgétaires pérennes alloués, le maintien de toutes les missions et champs d'activité de l'IRSTEA et de l'INRA et de l'ensemble des garanties concernant le personnel et ses droits.

**Nous n'entendons pas servir de caution à une telle opération.
Nos syndicats refusent donc de siéger dans de telles conditions, et cette réunion
conjointe des CT ne pourra émettre un quelconque avis faute de quorum.**

Plus globalement, nous restons convaincus qu'un moratoire est plus que jamais
nécessaire par rapport à cette course effrénée que vous menez
et qui, semble-t-il, épuise jusque dans vos rangs.

La fusion ne saurait être actée tant que les garanties demandées ci-dessus n'auront pas été
obtenues des Ministères et sans avoir pris le temps nécessaire à une véritable négociation
concernant toutes les notes de service cadrant les droits et conditions de travail des personnels sur
la base d'un mieux-disant social comme vous vous y êtes engagés. »

(** Cf. INTERVIEW Dépêche de l'AEF n° 603601 par René-Luc Bénichou - publiée le 27/03/2019 à 18h39.)